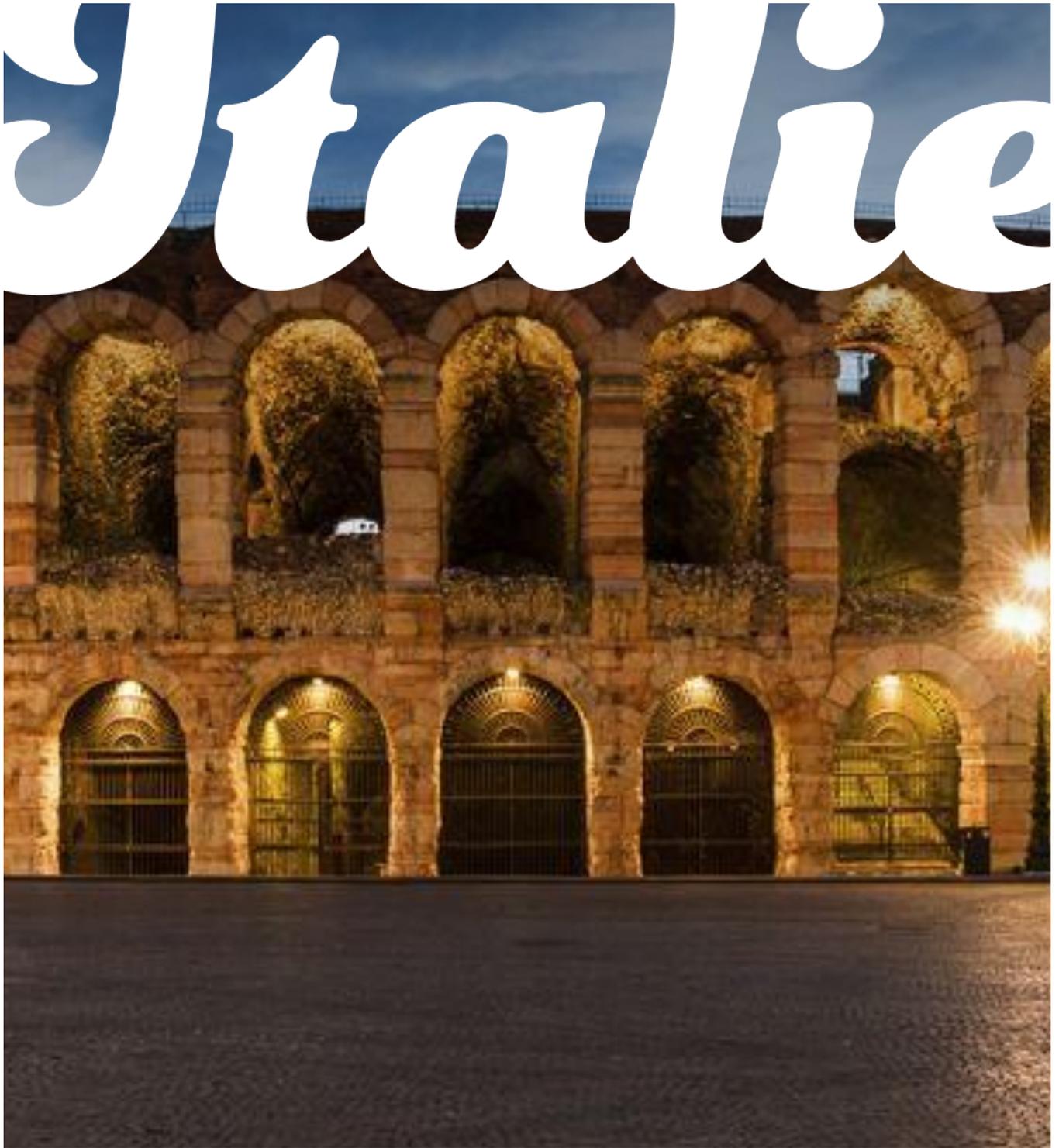


intermèdes
LE VOYAGE CULTUREL



Vérone, Padoue et Mantoue, sur les terres de Mantegna

Du 25 octobre au 28 octobre 2025

Votre voyage en quelques mots

Partez à la rencontre du maître en Italie, là où il naquit, grandit et acquit sa formation, et découvrez la richesse et la délicatesse de son talent. Ce séjour sera l'occasion de découvrir quelques prestigieuses villes d'art du nord de l'Italie, ainsi qu'une émouvante confrontation avec les chefs-d'œuvre de Mantegna, notamment le décor de la Chambre des Epoux, qu'abrite le palais ducal de Mantoue, ainsi que les fresques qui ornent l'église des Eremitani à Padoue.

Les points forts

- une excursion en bateau privé sur le lac de Garde
- la Chambre des Epoux au palais ducal de Mantoue
- les fresques de Giotto dans la chapelle des Scrovegni à Padoue .

Votre conférencière



Marie-Hélène Calvignac

Titulaire d'un DEA, Marie-Hélène Calvignac est enseignante en histoire de l'art et des civilisations depuis plus de trente ans. A partir de solides connaissances historiques, elle privilégie une lecture pluridisciplinaire, où littérature, philosophie, sociologie permettent de multiplier les angles d'approche. Ainsi, le regard porté sur les œuvres d'art et les témoignages des civilisations anciennes s'enrichit. Elle a voyagé dans le monde méditerranéen, en Asie et en Amérique du sud. L'accompagnement de voyages culturels est pour elle un véritable plaisir de transmission et de partage.

L'identité et la qualité du conférencier ne sont pas éléments essentiels de nos contrats. En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, INTERMEDES se réserve le droit de modifier le nom des conférenciers. Ces changements ne font l'objet d'aucune condition particulière d'annulation.



Votre itinéraire

Journée 1

Vol Paris / Venise, premières visites à Vérone

Vol régulier pour Venise. Transfert à l'hôtel à Vérone pour déposer les bagages (environ 100 km).

Vérone, la ville de Roméo et Juliette, traversée par l'Adige, fut, dès le XIII^e siècle sous la seigneurie des Scaligeri, un brillant foyer artistique. Notre visite de Vérone commence par le **Castelvecchio**, imposant château fortifié en 1354 pour servir de refuge à ses seigneurs. Il abrite aujourd'hui les collections, de l'Antiquité à la Renaissance, du **musée d'art** de la ville dont une *Sainte Famille* d'Andréa Mantegna.

Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel.

Journée 2

Les Arènes de Vérone et Mantoue, la Chambre des Epoux du palais ducal

(Environ 100 km aller et retour - excursion en autocar et visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, nous visitons les **Arènes de Vérone**, amphithéâtre romain qui accueille désormais le célèbre festival de musique. C'est l'occasion de parcourir l'immense place Brà et son listone, avenue un ensemble d'éléments architecturaux très variés fait le charme de ce lieu de prédilection des Véronais. Ensuite, cette journée est consacrée à Mantoue, délivrée de la tyrannie des Bonacolsi par un condottiere du clan des Gonzaga. L'un d'entre eux Ludovico est le principal acteur de la prestigieuse histoire de la cité, au XV^e siècle. C'est lui en effet qui, fit venir à sa cour Andréa Mantegna et lui commanda en 1464 la somptueuse fresque dite de la **Chambre des Époux**. Cette "chambre" se situe dans le bâtiment le plus ancien du **palais ducal** qui fut, avant la construction de Versailles, le plus grand palais d'Europe. Nous en découvrirons les nombreux appartements. Isabelle d'Este, marquise de Mantoue, fit décorer le sien par des oeuvres de Mantegna aujourd'hui au Louvre. Puis, dans le centre historique de Mantoue, nous entrerons dans la petite rotonde romane de **San Lorenzo**. Non loin de là, à la **basilique Saint-André**, les héritiers de Mantegna placèrent sa chapelle funéraire. Cette église, la plus grande de la ville, fut conçue par l'humaniste florentin Leon Battista Alberti comme un temple antique de la Renaissance.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, nous visiterons le **Palais Te** du duc Frédéric II Gonzague. Extraordinaire villa bâtie près de son haras, elle est entièrement décorée de fresques par Jules Romain dont la suggestive salle de Psyché et la fameuse Salle des Géants.

Retour à Vérone.

Dîner libre et nuit à l'hôtel.

Journée 3

Le lac de Garde, en bateau, et Vérone

(Environ 90 km aller et retour - excursion en autocar et visite sous forme de promenade à pied)

Ce matin, nous gagnerons les rives du **lac de Garde**. Sur la presqu'île de **Sirmione**, centre de villégiature et station thermale réputée, nous découvrirons la cité médiévale dominée par le château des Scaligeri, construit au XIII^e siècle par les seigneurs de Vérone. Puis, au cours d'une promenade en **bateau privé**, nous partirons sur le lac autour de la péninsule de Sirmione. A son extrémité, fut bâtie sur un promontoire une grande villa romaine, nommée aujourd'hui la **"grotte de Catulle"**.

Déjeuner libre.

L'après-midi, revenus à **Vérone**, nous découvrirons la **basilique romane de Saint-Zénon**. Elle conserve in situ, au maître autel le **grand polyptique** peint par Mantegna : une Vierge à l'Enfant entourée de saints. Ses portes en bronze du XIII^e siècle composent une histoire sainte en image, singulièrement moderne. Puis une promenade nous conduira à la découverte de la ville : au forum antique succéda la place du marché au temps des Scaligeri, aujourd'hui **place aux Herbes**. A proximité, s'ouvre l'élégante **place des Seigneurs**, ancien cœur politique de la cité et résidence des puissants maîtres de Vérone. Délimitée par les arches Scaligeri, le mausolée de cette famille nous séduira par l'originalité de son architecture et de ses sculptures gothiques.

Dîner au restaurant et nuit à l'hôtel.

Journée 4

Padoue, la ville de Mantegna, puis retour à Paris

(Environ 140 km - excursion en autocar et visite sous forme de promenade à pied)

Nous nous rendrons ce matin à **Padoue** car Mantegna y fit son apprentissage. Foyer majeur de l'humanisme chrétien, Padoue dit la Docte accueille Pétrarque et Donatello. Nous visiterons la **chapelle des Scrovegni**, ornée des fresques que Giotto y réalisa entre 1304 et 1306. Dans l'église voisine des **Eremitani**, nous découvrirons un autre chef-d'œuvre de Mantegna : un cycle de fresques consacré aux saints Christophe et Jacques le majeur. Mantegna le commença alors qu'il n'avait pas encore 20 ans.

Enfin, nous verrons la **basilique Saint-Antoine**. Datée du XIII^e siècle, surnommée "Il Santo", elle abrite la tombe de saint Antoine de Padoue et demeure un haut lieu de pèlerinage. A côté de la basilique, nous admirerons la **statue équestre du condottiere Gattamelata**, premier chef-d'œuvre monumental de la Renaissance, que l'on doit à Donatello.

Déjeuner libre.

Puis, transfert à l'aéroport de Venise et vol régulier pour Paris.

Départ du 25 octobre au 28 octobre 2025 (4 jours / 3 nuits)

Petit groupe de 8 à 20 participants.

TARIFS	
Chambre Double (2 personnes, 1 lit double)	À partir de 1990 € / pers.
Chambre Twin (2 personnes, 2 lits séparés)	À partir de 1990 € / pers.
Chambre Double Usage Single	À partir de 2 430 € / pers.

Ce prix est garanti pour un nombre de participants compris entre 13 et 20 personnes. Afin de maintenir ce voyage avec un nombre réduit de participants entre 8 et 12, nous nous réservons le droit d'appliquer un supplément petit groupe de 60 €. Ce supplément sera à régler au moment du solde.

Les informations du programme détaillé sont valides à la date mentionnée sur le document. Des modifications peuvent être apportées entre le moment de votre inscription et le jour du départ, notamment les horaires des compagnies aériennes. Le cas échéant les premiers et/ou derniers jours pourront être adaptés en fonction des nouveaux horaires. Les informations mises à jour vous seront communiquées dans le carnet de voyage envoyé environ 10 jours avant le départ. Le programme reste évolutif même durant le voyage en raison d'éléments imprévisibles et indépendants de notre volonté. Nous vous remercions pour votre compréhension.

✓ Ces prix comprennent :

- les vols réguliers
- les taxes d'aéroport
- l'hébergement en hôtel 4*, avec les petits déjeuners
- la demi-pension soit trois repas au restaurant, hors boissons
- un autocar privé pour les transferts aéroport / hôtel / aéroport et pendant les principaux déplacements selon le programme
- l'accompagnement culturel d'un conférencier Intermèdes
- une excursion en bateau privé sur le lac de Garde
- les entrées dans les sites visités
- un système d'oreillettes pendant toute la durée du voyage pour un meilleur confort lors des visites (à partir de 10 personnes)
- la taxe de séjour obligatoire
- l'assistance-rapatriement

✗ Ces prix ne comprennent pas :

- les repas mentionnés "libres"
- les boissons
- les pourboires usuels aux guides et chauffeurs
- les dépenses personnelles
- le port des bagages
- l'assurance optionnelle annulation, bagages et interruption de séjour

Chambre à partager

Sur certains voyages, l'option de chambre à partager est proposée. Cette formule vous permet de partager votre chambre avec un autre voyageur, sans frais supplémentaires ou avec une réduction de 50 % sur le supplément pour chambre individuelle, selon les cas.

Offre valable uniquement sur certains départs, consultez notre service clients pour en savoir plus.

Hôtellerie (classification en normes locales)

- VERONE - Firenze 4★
<http://www.hotelfirenze.it>

Situé à quelques minutes du centre historique et des célèbres arènes, cet hôtel dispose de 45 chambres élégamment décorées et au confort moderne : air conditionné, téléphone, télévision satellite, mini-bar, salle de bain complète, sèche-cheveux.

Si l'hôtellerie mentionnée devait être changée, elle le serait pour une hôtellerie de catégorie similaire. Toutefois les services proposés peuvent varier.

Informations pratiques - Italie

Formalités pour les ressortissants français : une carte d'identité (ou passeport) en cours de validité est nécessaire.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre janvier 2004 et décembre 2013, sa durée de validité, pour les autorités françaises, a été prolongée automatiquement de 5 ans, mais la date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Toutefois, les autorités de certains pays ne reconnaissent pas cette extension de validité. De ce fait, **si la date mentionnée sur votre carte d'identité est expirée, nous vous recommandons de voyager avec un passeport en cours de validité.**

Les non-ressortissants français ou bi-nationaux sont invités à consulter les autorités consulaires afin de vérifier les formalités exigées : consulat d'Italie 5 boulevard Emile Augier 75016 Paris - Tel. : 01.45.20.78.22. <http://www.consparigi.esteri.it>

Pour les mineurs, merci de consulter le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

Adresses utiles :

- Office national du tourisme italien 23 rue de la Paix 75002 Paris - Tel. 01.42.66.03.96/01.42.66.66.68 ;
- Institut culturel italien 50 rue de Varenne 75007 Paris - Tel. : 01.44.39.49.39.

Change : l'Italie fait partie de la zone euro. Comme en France la monnaie est donc l'Euro.

Electricité : les prises italiennes sont alimentées par du courant alternatif 220 volts et acceptent des fiches mâles à deux broches. Mais les fiches italiennes présentent différentes tailles. Par précaution, il convient de se munir d'un adaptateur. Achetez-le avant de partir car vous aurez du mal à en trouver sur place. Dans la plupart des hôtels 3* et plus, les salles de bain sont équipées de prises spéciales pour les rasoirs et sèche-cheveux ; toutefois n'oubliez pas de vérifier le voltage.

Horaires d'ouverture : banques de 08h30 à 12h45 du lundi au vendredi, magasins de 08h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30 du lundi au samedi.

Pourboires : au restaurant, il est d'usage de laisser un pourboire quand le service n'est pas compris. Un pourboire correspondant à 10 % de la note est considéré comme généreux. Quand un chauffeur de taxi ou un portier d'hôtel s'est montré obligeant, il suffit d'arrondir le coût aux 2 € supérieurs environ.

Santé : aucune précaution particulière. Il est préférable d'être à jour des rappels de vaccination et de se prémunir contre les moustiques. Pensez à vous procurer la carte européenne d'assurance maladie si vous deviez recevoir des soins médicaux en Europe.

Taxe de séjour : en 2007, l'Italie a décrété une taxe de séjour d'un montant maximum de 5 € par jour, applicable par les municipalités qui le souhaitent. Cette taxe est réinvestie dans les structures et services touristiques.

Téléphone : pour téléphoner depuis l'Italie vers la France, composer le 00 33, suivi des neuf chiffres du numéro de votre correspondant (sans le 0 initial).

Tenue vestimentaire : emportez des tenues d'hiver de novembre à mars, et des vêtements plus légers d'avril à octobre. Prévoyez une paire de chaussures confortables car les visites et certains déplacements dans une partie des centres historiques s'effectueront à pied. Il est toujours utile d'emporter un chapeau pour se protéger du soleil au cours des visites en extérieur. Les Italiens sont très attentifs à l'habillement et ils notent immédiatement les vêtements excentriques ou indécents. Dans les lieux de culte, un code vestimentaire strict est imposé : le torse et les épaules doivent être couverts, et les shorts et les jupes doivent descendre au-dessous du genou.

Visites : nous attirons votre attention sur le fait que les œuvres, artistes et courants artistiques cités dans nos programmes détaillés ne feront pas nécessairement l'objet d'un commentaire lors des visites des musées. Certaines œuvres peuvent

également ne pas être exposées en raison de prêts ou de restauration. En fonction du temps dont vous disposerez, votre visite sera orientée sur une sélection d'œuvres.

Assurances

Pour votre confort et votre sécurité, l'assurance assistance/rapatriement est incluse dans le prix de voyage si vous résidez en Europe. Pour plus de garanties, nous vous recommandons de souscrire le jour de votre inscription une des assurances complémentaires annulation/interruption de voyage/bagage suivantes : Garantie multirisque pour les voyages supérieurs à 10 000 euros par personne * : 5,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit). Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie multirisque * : 4,95 % du prix du voyage Annulation Lorsque vous devez annuler votre voyage, Assurinco vous rembourse les frais prévus dans nos conditions de vente pour tout motif listé dans les conditions générales de l'assurance (sans franchise en cas de maladie, accident, décès, et avec une franchise pour tous les autres motifs garantis). Remboursement maximum : 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Bagages - En cas de perte, vol ou détérioration de vos bagages, Assurinco vous rembourse à concurrence de 2 000 € par personne. - En cas de retard d'acheminement, Assurinco vous rembourse les effets de première nécessité à hauteur de 300 € par personne (sur présentation des justificatifs à votre retour de voyage). Interruption de voyage Si vous êtes rapatrié, ou devez interrompre votre voyage en cas de : - maladie grave, hospitalisation ou décès d'un proche; 11/14 Intermèdes - Agence commerciale : 10, rue de Mézières 75006 Paris - Tél. : 01 45 61 90 90 [Intermèdes](http://intermedes.com) - contact : info@intermedes.com - Siège social : 20/22 Rue des Petits Hôtels 75010 Paris RCS Paris B390 976 249 - N° de TVA intracommunautaire : FR 06 39 09 76 249 - SAS au capital de 285 651 € - IM 075100239 - Garantie Groupama - inondation, incendie ou cambriolage de votre domicile, résidence secondaire, locaux professionnels; - une convocation à caractère impératif. Assurinco vous rembourse la partie de votre voyage non effectuée (avec une franchise d'une nuit) à concurrence de 10 000 € par personne et 40 000 € par événement. Cette garantie ne peut intervenir qu'après intervention de Mutuaide au titre des garanties d'assistance. Garantie Multirisque complémentaire carte bancaire * : 2,95 % du prix du voyage. Garanties identiques à l'assurance Multirisque, à condition que vous ayez réglé votre voyage au moyen d'une carte bancaire haut de gamme, comportant une garantie annulation. * Les garanties d'assurance sont soumises aux conditions générales de vente décrites dans les notices d'assurance. Le détail des garanties est disponible sur notre site internet [Intermèdes](http://intermedes.com), ou peut vous être envoyé sur simple demande. Vous disposez d'une faculté de renonciation définie par les articles L112-2-1 et L112-10 du Code des assurances à la suite de la souscription d'un contrat d'assurance.

Conformément aux dispositions de l'article L112-10 du Code des assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance constituant un complément d'un bien ou d'un service vendu par un intermédiaire, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par le présent contrat, peut renoncer à ce dernier, sans frais ni pénalités tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie. Cette renonciation doit intervenir dans un délai de 30 jours calendaires à compter de la conclusion du contrat et si la date du départ est supérieure à 30 jours.

La demande écrite doit être envoyée par mail à documents@intermedes.com ou par courrier à Intermèdes 10 rue de Mézières 75006 Paris.